



LA PROFESSION INFIRMIÈRE





Un métier réglementé

A l'instar des autres métiers de la santé, la profession infirmière fait partie des exercices réglementés par le Code de la Santé Publique.

L'infirmier « ...donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical ; ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé, de formation ou d'encadrement... »
Art. L 4311-1 du Code de la Santé Publique.

Le diplôme d'Etat infirmier fait l'objet d'une réglementation au niveau européen qui permet d'exercer dans tous les Etats membres, mais aussi au Québec.

Un exercice diversifié

L'activité professionnelle, très diversifiée, s'effectue :

- ❑ Dans le secteur public ou privé :
 - ▶ En milieu hospitalier.
 - ▶ En extrahospitalier.
 - ▶ Dans le domaine sanitaire ou médicosocial.
- ❑ Dans le secteur libéral.

L'exercice hospitalier (environ 80 % des effectifs) ou en structure médico-sociale présente, au-delà de l'évolution des sciences et des techniques les caractéristiques suivantes :

- ❑ Une organisation du travail, fondée sur la continuité des soins, qui implique une présence permanente auprès des patients, avec un travail :
 - ▶ La nuit.
 - ▶ Les week-ends et jours fériés.
- ❑ Si l'activité « soins » reste importante, les tâches administratives et de gestion des stocks (médicaments, matériels de soins...) deviennent une composante incontournable de la profession.
- ❑ Un travail d'équipe pluri-professionnelle est indispensable à des soins de qualité.

Dix compétences infirmières

Le référentiel professionnel comprend :

- ❑ Un référentiel d'activités.
- ❑ Un référentiel décliné en 10 compétences :
 1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.
 3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.
 4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.
 5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
 6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
 7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.
 8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.
 9. Organiser et coordonner les activités soignantes.
 10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation.
- ❑ un référentiel de formation (dont le contenu sera détaillé ultérieurement).

Un métier en forte évolution

Le métier d'infirmier est actuellement en forte évolution. 2023 est l'année de l'infirmière, il s'agit d'une période cruciale pour notre profession, une opportunité majeure. Le métier socle et la réingénierie infirmière seront réinterrogés au regard des besoins changeants de la société. L'Observatoire National de l'Emploi et des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière dans son « Etude prospective des métiers de la FPH » indique les facteurs qui impacte l'évolution du métier :

- ❑ Evolution démographique :
 - ▶ Augmentation de la prise en charge des personnes très âgées.
 - ▶ Démographie médicale et paramédicale comprenant une disparité territoriale dans la répartition tant en locale que dans les spécialités (notamment gérontologie, santé mentale, ...), le secteur d'activité,...
- ❑ Evolution de la demande de santé :
 - ▶ Patients de plus en plus impliqués dans leurs soins.
 - ▶ Vieillesse de la population, augmentation des pathologies chroniques et augmentation de la dépendance et de la demande sociale.
- ❑ Evolution de l'offre de soins : développement de la coordination entre les différents secteurs, établissements, (notion de réseau de soins, filière, ...).
- ❑ Evolution des pratiques de soins :
 - ▶ Augmentation des prises en charge en ambulatoire et des soins à domicile.
 - ▶ Evolution des frontières dans la répartition des activités de soins entre les différents professionnels.
 - ▶ Techniques de plus en plus pointues et développement des protocoles de soins.



- Approche globale et coordonnée de la prise en charge des patients.
- Développement des pratiques de prévention et d'éducation thérapeutique.
- ❑ Evolution des techniques médicales (chirurgie moins invasives, diminution des séjours hospitaliers, ...)
- ❑ Evolution médico-économique (maîtrise des dépenses de santé).
- ❑ Evolution des organisations internes des établissements de santé.

Un autre constat fait, en lien notamment avec les évolutions citées, précise que « Au-delà des pratiques soignantes confirmées et fortes d'expériences, il existe des postes infirmiers qui nécessitent une expertise plus poussée... »

Ces compétences s'acquièrent en coopération avec l'équipe médicale et sont le plus souvent renforcées par une formation continue, ... ».

En plus des infirmiers spécialisés qui, actuellement ont un diplôme d'Etat et une fonction reconnue (Infirmier Anesthésiste DE, Infirmier de Bloc Opératoire DE, Infirmier en Puériculture DE) le développement d'expertises est possible.

Les expertises citées sont :

- ❑ Infirmiers experts sur un thème précis : hygiène sécurité, plaies et cicatrisation...
- ❑ Infirmier de recherche clinique : collabore à la réalisation d'un ou plusieurs essais cliniques (aide à la recherche médicale).
- ❑ Infirmier coordinateur - programmation et coordination des équipes (parcours du patient, secteur médico-social, ...).
- ❑ Infirmier clinicien : consultations infirmières, aides aux équipes, ...

Une autre voie d'avenir est ouverte depuis la loi de modernisation du système de santé de 2016, mettant en place la formation d'Infirmier de Pratique Avancée. La première promotion a été diplômée en 2019.

L'infirmier exerçant en pratique avancée dispose de compétences élargies, par rapport à celles de l'infirmier diplômé d'Etat, validées par le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée de grade Master, délivré par les universités.

Il participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par ce médecin et mis en œuvre dans les conditions définies par arrêté. Dans le respect du parcours de soins du patient coordonné par le médecin traitant, l'infirmier exerçant en

pratique avancée apporte son expertise et participe, en collaboration avec l'ensemble des professionnels concourant à la prise en charge du patient, à l'organisation des parcours entre les soins de premier recours, les médecins spécialistes de premier ou deuxième recours et les établissements et services de santé ou médico-sociaux.

Par ailleurs, le développement de passerelles entre les différents métiers de la santé permettra, à terme, une meilleure adaptation aux besoins de santé de la population et une réorientation possible du projet professionnel.

Les compétences infirmières, d'un infirmier diplômé d'Etat, « classique », expert ou spécialisé sont intimement liées à l'actualisation des connaissances par :

- ❑ La formation tout au long de la vie.
- ❑ L'expérience professionnelle.

Futur professionnel ?

Quelles sont les aptitudes à développer ?

Le soin infirmier est à la fois un art et une science. Ainsi, l'exercice de la profession nécessite :

- ❑ Des compétences techniques et relationnelles :
 - ▶ Une attention particulière à l'autre : patient et entourage.
 - ▶ Une capacité à travailler avec l'ensemble des professionnels du champ sanitaire et/ou social.
- ❑ Une concentration soutenue sur des amplitudes horaires importantes (8, 10 ou 12 heures)...
- ❑ Des compétences réflexives.
- ❑ Une curiosité pour acquérir des connaissances tout au long de sa vie professionnelle.

Quelques aptitudes attendues :

- ❑ Sens des responsabilités.
- ❑ Capacité d'adaptation.
- ❑ Rigueur et méthode.
- ❑ Organisation et travail en équipe.
- ❑ Relation humaine.
- ❑ Analyse / Raisonnement logique.
- ❑ Résistance psychique et physique.
- ❑ Capacité à s'engager.
- ❑ Curiosité.



Quelles questions se poser avant votre orientation ?

Si vous souhaitez vous engager dans la formation, n'hésitez pas à clarifier les réponses aux questions suivantes (liste non exhaustive) :

- ❑ Pourquoi devenir infirmier ?
- ❑ Comment ce projet professionnel s'inscrit-il dans mon projet de vie ?
- ❑ Depuis quand je souhaite devenir infirmier ? Projet depuis l'enfance... , projet plus récent, reconversion, ... réorientation, ...
- ❑ La confrontation à la douleur, la mort, la souffrance des autres est-elle, pour moi, supportable ?
- ❑ Suis-je assez « résistante » à la fatigue ?
- ❑ Le fait de travailler la nuit, les week-ends et jours fériés me pose-t-il problème ?
- ❑ Ai-je de bonnes capacités d'intégration ? (Equipes, Etablissements, ...)